

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

Pagination continue.

JOURNAL

DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. VI.

MONTRÉAL, JANVIER 1888.

N° 9.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Erection et délimitation de municipalités scolaires—Nominations diverses, etc.—Commission administrative, séances des 27, 28 et 29 de décembre 1887.—PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT: L'autorité doit être douce—Le foyer—Les enfants—Les minéraux—Exercices de mémoire et de récitation—Dictées élémentaires—Dictées d'orthographe usuelle—Difficultés orthographiques—Phrases à corriger, Corrections—Arithmétique.—TRIBUNE LIBRE: Biographie de J.-A. Manseau—Language.—LECTURE POUR TOUS: Hygiène, La calvitie—Les commencements de quelques astronomes célèbres—Portrait des Canadiens—Variétés.—CONDITIONS D'ABONNEMENT ANNUAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—ANNONCES.

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 22 novembre dernier (1887), de nommer M. Joseph Duclos, commissaire d'écoles de la municipalité de Sainte-Angele, comté de Rouville, en remplacement de M. Joseph Stebenne, qui a quitté définitivement la dite municipalité, et une élection n'ayant pas eu lieu dans le mois qui a suivi le départ du dit Joseph Stebenne.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Détacher de la municipalité scolaire de Forsyth, dans le comté de Beauce, tous les lots depuis et y compris le No 23 du canton Forsyth, jusqu'à la ligne du canton Dorset, et les annexer à celle de Saint-Sébastien d'Aylmer, dans le même comté, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

Québec, 28 novembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A VIS.

Délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la 5e sec. 41 Vict., chap. 6.

1. Détacher de la municipalité scolaire de "Saint-Adrien," dans le comté de Wolfe, tout le 9e rang et le lot No 1, et la moitié du lot No 2, du 8e rang.

2. Détacher de la municipalité scolaire de "Wotton," dans le même comté, les lots No 13 au No 26, inclusivement, du 15e rang de Wotton; Et annexer les lots et parties de lots ci-dessus mentionnés à la municipalité scolaire de "Saint-Joseph de Ham-Sud," dans le dit comté de Wolfe.

DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

Il a plu à Son Honneur le LIENTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 5 décembre dernier (1887), de nommer MM. Dosité Boileau, Prosper Guay, Eméry Chartrand, Pascal Valiquet et Joseph Demers, commissaires d'écoles de la nouvelle municipalité scolaire de "l'Annonciation," comté d'Ottawa.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 18 août dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Mégantic, Sacré-Cœur de Marie.—Révd L. G. Auclair, Ptre curé, en remplacement de lui-même, n'y ayant pas eu d'élection dans le mois de juillet dernier.

Comté de Richelieu, Saint-Pierre de Sorel.—M. Pierre Champagne, fils, en remplacement de M. Clément Cournoyer, fils, sorti de charge.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 5 décembre dernier (1887), de détacher les lots de un à quatorze inclusivement, dans les premier, deuxième, troisième et quatrième rangs du canton de Stanbridge, comté de Missisquoi, de la municipalité scolaire de Saint-Damien de Stanbridge, du même comté, et de les ériger en une municipalité séparée pour les fins scolaires, sous le nom de municipalité de Stanbridge-Est.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 9 décembre dernier (1887), de nommer MM. Hubert Pâquet, Frédéric Senécal, Fabien Corbeil, Jean Larose et Isidore Massé, commissaires d'écoles pour la municipalité de "Saint-Adolphe de Howard," comté d'Argenteuil.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 12 décembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

La ville de Québec (Section catholique).

Le Révd M. F. Faguy, Ptre, en remplacement du Révd Jos. Auclair, décédé.

Comté de Charlevoix, Les Eboulements.— Le Révd M. Roger Boily, en remplacement du Révd P. Boily, décédé.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Diviser la municipalité de Saint-Eustache, dans le comté des Deux-Montagnes, et l'ériger en municipalités scolaires avec les mêmes limites que celles qui existent pour les deux municipalités rurales, dont l'une, sous le nom de "municipalité du village" et l'autre sous celui de "municipalité de la paroisse," et ce, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

AVIS.

Délimitation de municipalités scolaires, en vertu de la sec. 5e, 41 Vict., ch. 6.

Détacher de la municipalité scolaire de "Port-neuf," dans le comté de Saguenay, l'arrondissement dit "de la Pointe-à-Boisvert," sur le littoral de la Baie des Mille-Vaches, borné comme suit : au nord-ouest par la rivière à La Truite, et au sud-est par et y compris la propriété de Paul Bareth, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité des "Mille-Vaches," dans le même comté.

AVIS DE DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉS.

Détacher des municipalités scolaires de l'Abord à-Plouffe et du Bord-de-l'eau, dans le comté Laval, tout le territoire à partir de la terre de Hormidas Pesant, y comprise, située sur le rang du Bord-de-l'eau, et connue sous le numéro trente-neuf, et partie du numéro quarante du cadastre de la paroisse de Saint-Martin, et allant au sud-ouest jusqu'à la terre de Louis Laurin, fils, y comprise, sur le rang du Bord-de-l'eau, et connue sous le numéro trente-six du cadastre de la paroisse de Sainte-Dorothée, dans le dit comté, et en former une municipalité sous le nom de Sainte-Dorothée No 2.

GÉDÉON OUMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 13 décembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'école.

Comté de Témiscouata, Saint-Clément.— M. Théophile April, en remplacement de M. Prudent Caillouette, aucune élection n'ayant eu lieu.

Comté de Wolfe, Saint-Fortunat de Wolfstown.— M. Damase Saint-Pierre, en remplacement de M. Joseph Dubois, qui a quitté la municipalité.

Syndics d'écoles.

Comté de Bonaventure, Cox.— M. Joseph Grenier, en remplacement de M. Pierre Duguay.

Comté de Drummond, Kingsey.— M. John Wadleigh, en remplacement de M. Sylvester Martin, absent.

Comté de Drummond, Saint-Fulgence de Durham.— M. Adjutor Dionne, en remplacement de M. Trefflé Noël, dont l'élection est irrégulière.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 décembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir :

Commissaires d'écoles.

Comté de Wolfe, Village du Lac Weedon.— M. Michel Montmarquette, en remplacement de M. Joseph Desjardins, qui a quitté la province.

Syndics d'écoles.

Comté de Compton, West Bury.— M. Elie Duplain, en remplacement de M. Oésime Lepitre ; il n'y a pas eu d'élection dans le temps voulu par la loi.

Comté de Vaudreuil, Vaudrenil.— M. James Wilson, en remplacement de M. William Thompson.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIÉUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 15 décembre dernier (1887), de faire les nominations suivantes, savoir:

Commissaires d'écoles.

Comté de Maskinongé, S.-Paulin. — M. Edouard Plourde, en remplacement de M. Arsène Bour-nival, qui a quitté la municipalité.

Comté de Missisquoi, Stanbridge-Est. — MM. Oscar Reid Anderson, Edward Henry Eaton, Mervin D. Covey, Charles Blinn et Lewis J. Irish. Municipalité nouvelle.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Demande d'érection de municipalités.

Eriger le village de Carillon, dans le comté d'Argenteuil, en municipalité scolaire, sous ce nom, avec les limites qui lui sont assignées dans la proclamation du 20 septembre dernier qui l'érige en municipalité rurale.

Annexer en même temps, au dit village de Carillon, et détacher de la municipalité dissidente de Chatham, dans le même comté, le territoire qui se trouve borné au sud-est par la municipalité de Carillon, au sud-ouest, par la rivière Ottawa, au nord-ouest par le canal Feeder, et au nord-est par la rivière du Nord, et ce, pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

De détacher les lots 3 et 4 dans le septième rang, les lots 3 et 4 dans le huitième rang, les lots 5 et 6 dans le neuvième rang et le lot 1 dans le dixième rang du canton de Portland, comté d'Ottawa, de la municipalité scolaire de Notre-Dame de la Salette, comté d'Ottawa, et les annexer à la municipalité de Portland-Ouest pour les fins scolaires.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

De détacher les lots suivants de la municipalité scolaire de Saint-Sauveur, comté de Terrebonne, et les ériger en une municipalité distincte pour les fins scolaires sous le nom de municipalité de la Côte Saint-Gabriel, à savoir: numéros du cadastre et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Sauveur, comté de Terrebonne, 211, 212, 214, 299, 300, 467, 468, 469, 471, 472, 473, 474, 475, 476, 477, 478, 479, 480, 481, 482, 483, 484, 485, 486, 488, 489, 492, 487, 490, 491, 493, 494, 495, 496, 497, 500, 501, 504, 505, 506, 514, 516 et 517.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Attendu que les syndics de la minorité dissidente de la municipalité de Outremont, dans le comté d'Hochelaga, ont laissé passer une année sans avoir d'école soit dans leur propre municipalité, ou conjointement avec d'autres dans une municipalité voisine, qu'ils ne mettent pas la loi scolaire en exécution, de bonne foi, et ne prennent aucune mesure pour avoir des écoles, conformément à la loi; en conséquence, je donne avis qu'après trois publications consécutives dans la *Gazette Officielle de Québec*, je recommanderai au Lieutenant-Gouverneur en conseil, que la corporation de la minorité dissidente pour la municipalité d'Outremont soit déclarée dissoute, dans le délai indiqué par la loi.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Québec, 29 décembre 1887.

DEMANDE D'ÉRECTION DE MUNICIPALITÉ.

De détacher le district No 5 de la municipalité du canton de Potton, étant le village de Mansonville, comté de Brome, et comprenant 46 acres, est du 6e lot, moitié est des 7e et 8e lots dans le quatrième rang, des lots 6, 7, 8, 9, trois quarts est du 10e lot, et sud-est sept huitièmes des 11e et 12e lots du cinquième rang, moitié nord du lot 5 et lots 6, 7, 8, 9, 10, 11, et 12 du sixième rang, trois quarts ouest du 6e lot, lot 7, et moitié ouest des lots 8, 9, 10 et 11 du septième rang de la municipalité du canton de Potton et l'ériger en une municipalité séparée sous le nom de village de Mansonville pour les fins scolaires.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIÉUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en date du 30 décembre dernier (1887), de détacher de la municipalité scolaire de "Portneuf," dans le comté de Saguenay, l'arrondissement dit "de la Pointe-à-Boisvert," sur le littoral de la Baie des Mille-Vaches; borné comme suit: au nord-ouest par la rivière à La Truite, et au sud-est par et y compris la propriété de Paul Bareth, et l'annexer, pour les fins scolaires, à la municipalité des "Mille-Vaches," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

A V I S.

Est par le présent donné qu'il y aura une assemblée des examinateurs nommés par le comité catholique du conseil de l'Instruction publique, pour l'examen des candidats à la charge d'inspecteurs d'écoles, dans les salles de l'Ecole Normale Laval, JEUDI le QUINZIEME jour de

MARS prochain, à **NEUF** heures du matin. Toute personne qui désire se présenter doit envoyer d'ici au 27 février prochain, sa requête et la somme de six piastres, ainsi que tous les documents exigés par le règlement adopté par le dit comité, à sa séance du 25 mai 1877.

GÉDÉON OUIMET,
Surintendant.

Québec, 14 janvier 1888.

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL

des séances de la Commission administrative du fonds de pension des fonctionnaires de l'enseignement primaire, tenues à Québec les 27, 28 et 29 décembre 1887.

Présents :

L'Honorable Gédéon Ouimet, Surintendant de l'Instruction publique,

MM. U. E. Archambault,
L. P. Robins,
E. I. Rexford,
Jos. Prémont.

L'Honorable Gédéon Ouimet, président au fauteuil.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu et approuvé.

La Commission prend en considération les rapports des inspecteurs d'écoles faits en conformité de l'art. 38 du chap. 27 de l'acte 49-50 Vict., dans lesquels il est constaté que trois pensionnaires sont décédés depuis le 1er juillet 1887, savoir : H. C. O' Donoghue, Léocadie Langlois, et Mde Joseph Rainville, et que deux pensionnaires ont repris l'enseignement, savoir : Ovide Mayrand et Philomène Tessier.

Quatre inspecteurs d'écoles n'ont pas fait le rapport qu'exige le dit art. 38, savoir : MM. Lippens, McMahon, Demers et Vien. Ces inspecteurs, à l'exception de M. McMahon qui est décédé, seront requis de faire rapport sans délai.

La Commission administrative adopte le règlement suivant :

Tout pensionnaire admis à la pension pour cause de maladie sera tenu de produire annuellement, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de cinquante-six ans, un certificat de médecin attestant que, pour cause de maladie, il est complètement

incapable de reprendre son service comme fonctionnaire de l'enseignement primaire.

La liste des nouvelles demandes de pension étant prise en considération, celles faites par les personnes suivantes sont accordées :

A. P. Arseneau, Elisabeth Bélanger, M. Anne Bélanger, Eutychie Blais, Mary Boutin, Joséphine Lévesque, Emma Boissonneau, Marcel Brochu, Hobart Butter, Helen Carmichael, M. Clémentine Caron, Cécile Charland, M. G. Lse Chénevert, Elisabeth Claveau, Mélonie Côté, M. Emma Dancosse, M. Laure Léontine Dionne, Médard Emard, Gilbert Fergusson, Aglaé Gauthier, Elzire Geffard, Joseph Green, Marie Annie Harper, Rose de Lima Labonté, Edouard Lafond, John Purdie, M. L. Bryère Langlois, Adéline Laverdière, Eloïse Leclerc, M. A. Lécuyer, Marguerite Lespérance, Justine Martin, Chs Philippe Martineau, Mary McGregor, Jane McMartin, Daniel McSweeney, Délina Ménard, Henriette Michaud, Elizabeth Mitchell, Justine Moisan, Azilda Morin, Elise Ouellet, J. E. Pageot, Marie Pion, Mathilde Plouffe, Philomène Poirier, Robina Orcutt, Eugénie Raby, Adéline Rancourt, Jos. Ed. Roy, Théophile Roy, Eugénie Talbot, Marie Adèle Tessier, Judith Thériault, Louis Valiquet, Thomas Whitty, Henri E. Martineau, John R. Lloyd, veuve H. C. O'Donoghue, Zéphirina Tellier Lafortune.

Les demandes de pension faites par les personnes suivantes ne sont pas accordées :

Marie Bergeron, Joseph Bienvenu, Mde Désiré Savard, Alexandrine Gendreau, Virginie Bouffard, Denise Boudreau, Adéline Breton, Aurore Dionne, Marie Dumont, Etienne Fecteau, Luce Girard, Aglaé Hamilton, Clara Lalane, Isabella Mathieson, Julie Noël, Hedwidge Quintal, Célanire Tremblay, Pétronille Tremblay, Philomène Tremblay, Auguste Trépanier.

Les personnes dont les noms suivent recevront une pension sur production de certains documents qui manquent à l'appui de leurs demandes :

M. Anne Audet, Vve Michael Daly, Pierre Campbell, Adélaïde Charron, Adèle Ladouceur, Victoria Lepage, Emilie Mineau, Virginie Lépine, Henriette Marchand, Philomène Nadeau, Alphon-

sine Rhéault, Marie Sanche, Marie Plourde.

Les questions suivantes, après discussion, sont résolues comme suit :

1° Un fonctionnaire de l'enseignement primaire, admis à sa pension en vertu de la 6e section de l'acte 49-50 Vict., chap. 27, peut-il continuer à enseigner dans une école sous contrôle ?

Réponse.—Non.

2° Un fonctionnaire de l'enseignement primaire, admis à sa pension en vertu de la 3e section du dit acte, peut-il continuer à enseigner dans les écoles sous contrôle ou subventionnées pour en retirer un bénéfice soit directement, soit indirectement ?

Réponse.—Non.

Certifié.

F. X. COUILLARD,
Secrétaire.

PEDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT.

L'AUTORITÉ DOIT ÊTRE DOUCE.

La patience dans celui qui exerce l'autorité est déjà un triomphe éclatant qu'il remporte sur lui-même ; c'est tout à la fois un acte de raison et de courage. Celui qui commande montre ainsi qu'il comprend l'autorité comme elle doit être comprise, c'est-à-dire comme une sorte de mandat et de délégation. Celui qui l'exerce est ainsi amené à détacher de la loi morale sa propre personnalité, et s'il lui prête, dans l'ordre pratique, un appui tout humain pour en maintenir l'exécution, il l'invoque à son tour comme un principe et comme un oracle.

Cependant, si la patience est une victoire remportée par le maître sur lui-même, il faut bien reconnaître qu'elle est aussi un combat. En dépit de tous les raisonnements qu'on peut se faire à soi-même, malgré le sang-froid dans lequel on essaye de se retrancher, il est très certain que la pauvre nature hu-

maine éprouve une vraie souffrance et un froissement à se sentir bravée par un inférieur. Vous avez beau faire, cette absurdité vous révolte, cette résistance vous irrite, cette ingratitude vous exaspère.

L'unique moyen pour le maître de sauvegarder sa propre patience contre tout oubli d'elle-même et contre toute faiblesse, c'est de l'élever, pour ainsi dire, d'un degré, et de la mettre à l'abri de toute tentation, au moyen de considérations d'un ordre supérieur. La patience alors se changera en douceur. Expliquons ce qu'il faut entendre par là.

Un vieux proverbe persan contient une remarque profonde.

Il y a peu d'hommes, dit l'auteur inconnu, qui aient le courage, au moment où ils reçoivent un soufflet, de ne point le rendre ; mais il y en a encore bien moins qui aient la salutaire pensée de plaindre celui qui vous l'a donné, et de le plaindre parce qu'il a été injuste, emporté et méchant. De même, et avec bien plus de raison encore, le maître, au lieu de se sentir mis en cause, doit plutôt considérer la mauvaise voie dans laquelle s'engage le pauvre enfant remis à ses soins. Lorsque l'élève manque gravement à son devoir, outre le scandale qu'il cause, il peut compromettre sérieusement son avenir. L'injure faite au maître passe donc en réalité au second plan dans une question de cette nature. Si nous voyions, sur le penchant d'une montagne, un aveugle décliner insensiblement de la voie droite et se rapprocher, sans y prendre garde, du côté du précipice, nous nous hâterions, sans doute, de l'avertir, et de le prendre par le bras pour le remettre [dans son chemin. Mais si le malheureux, par présomption ou par entêtement, se mettait en tête de résister à nos avis, serions-nous bien autorisés, par l'humanité et par le devoir, à nous mettre en fureur contre lui, et à l'abandonner à son malheureux

sort ? La pitié ne devrait-elle pas dominer chez nous tout autre sentiment, et nous pousser à le sauver malgré son obstination ? Assurément ce ne serait pas la colère qui nous ferait agir.

Cette comparaison s'applique de tous points à l'éducation : elle en donne aussi une image fidèle.

Pourquoi un maître prévoyant et dévoué attache-t-il une si haute importance, même à l'exécution d'ordres secondaires ? Pourquoi considère-t-il beaucoup moins le fait en lui-même, que l'intention perverse manifestée par la résistance ? C'est que, pour parler comme les légistes et les théologiens, à un certain point de vue, la matière du délit importe peu. Lorsque le criminel vole vingt-cinq francs oubliés dans un coffret dont il a brisé la serrure après avoir escaladé la fenêtre, ce n'est pas la somme qui fait la gravité du délit, mais le calcul, la préméditation, la persévérance dans le mal. Or, quelque part qu'on veuille faire à la faiblesse, à l'inattention, à la légèreté de l'enfance, il est certain qu'il y a là une atteinte portée à la loi morale, et une atteinte d'autant plus dangereuse qu'elle menacerait à la longue de compromettre l'entreprise laborieuse de l'éducation, de la même manière qu'il suffit de la plus légère voie d'eau pour que le navire se remplisse et coule à pic.

Ces réflexions permettront au maître de la jeunesse de se placer sans effort à ce point de vue supérieure où toute désobéissance le sollicite à la pitié, au lieu de le provoquer à la colère. Il se met ainsi en dehors du différend qui paraît s'élever entre supérieur et inférieur : ce n'est plus son ordre qui se débat ni son autorité personnelle qui est compromise ; c'est une pauvre âme qu'il s'agit de ramener au bien. Plus elle oppose d'obstination à l'instituteur, plus elle lui semble à plaindre, plus il lui paraît souhaitable de la conquérir.

La douceur dans le commandement

n'est donc plus, comme on le voit, une violence qu'on se fait et une sorte de frein qu'on s'impose. Tant qu'on est encore à cette lutte contre soi-même, on n'est point sorti, en effet, des régions incertaines et orageuses de l'impatience. La douceur, au contraire, a une tout autre origine, plus noble ; elle naît spontanément de tout un ensemble d'idées et de sentiments ; elle porte donc en elle une force et une vertu. Elle donne en outre une bien grande supériorité à celui qui en est armé. Il faut en effet se sentir bien supérieur à un homme pour avoir le droit et la force de le prendre en pitié. C'est ainsi que, malgré toute sa condescendance, la douceur ne laisse pas de maintenir l'intervalle voulu entre le supérieur et l'inférieur.

A. RONDELET.

LE FOYER.

Il n'est pas plaisant de signaler les fautes d'un bon nombre de parents ; mais il est vrai, néanmoins, que tout en admettant, en théorie, la maxime que nulle place n'est comparable à son chez-soi, un trop grand nombre d'entre eux commettent la folie de rendre leur maison rien moins qu'agréable, surtout pour les enfants. Sous ce rapport la responsabilité des pères et des mères est bien grande, et leur plus grande ambition devrait être de faire de leur habitation un foyer de bonheur.

L'un des plus grands charmes que la maison puisse avoir pour les enfants, surtout pour les garçons, c'est la liberté individuelle.

La froideur glacée et l'inexorable rigidité qui caractérisent un grand nombre de demeures est une cause féconde qui envoie tant de garçons et de filles à leur destruction et à leur ruine. Que la maison, où se façonne la nature et où se forme le caractère des enfants, soit donc un foyer de douceur, l'endroit le plus cher

au monde. Laissez-les s'amuser dans la maison.

Si P'tit Jean arrive en sautant de joie pour vous dire qu'il a gagné le premier prix à l'école, et que dans son empressement il ait oublié de s'essuyer les pieds à la porte, ne lui arrachez pas les cheveux en le repoussant. Si Gabriel aime à se placer devant le poêle le soir pour construire un petit *cabarois* avec son couteau de poche, laissez-le faire. Aidez-lui même de vos petits conseils, et non seulement vous ferez bien en lui tenant l'esprit occupé, mais votre tendresse en sera récompensée, quand vous l'entendrez dire à ses camarades, qu'il a un maître père et une maîtresse mère, et que plus tard sa tendresse et son amour s'épancheront par des expressions plus choisies de tendresse et de gratitude. Si Evangéline s'oublie et échappe sur le plancher les retailles de la poupée qu'elle se confectionne, ou même si elle renverse la colle sur votre meilleure nappe, nettoyez avec bonté, et gardez-vous bien de gronder.

Faites de votre maison un foyer de juste et raisonnable liberté pour vos enfants, et vous verrez qu'ils n'abuseront pas de leurs privilèges. Il vaut mieux un petit peu de vase à la porte d'entrée et de copeaux sur la place, que de voir vos garçons s'en aller ailleurs apprendre à fumer, à chiquer, à jurer et à boire, et vos filles courir les mauvaises compagnies. A mesure qu'ils grandissent, donnez-leur plus de liberté, accordez-leur plus de confiance. N'invitez pas le vice à venir s'établir chez vous, mais procurez des amusements innocents à vos enfants, comme des livres, de la musique, du dessin, des jeux. Le plus riche héritage que vous puissiez leur léguer, c'est le souvenir tendre et parfumé de ce lieu enchanteur, où ils ont puisé la force et la volonté de faire leur chemin dans le monde, sanctifiés par cette rectitude de conduite dont ils ont eu l'exemple au foyer paternel. Et quand vous aurez quitté cette vallée de larmes, des

cœurs reconnaissants béniront votre mémoire, et vos enfants à leur tour chériront et exerceront dans leurs propres familles les influences de ce foyer de douceur qui en auront fait des hommes de cœur et des femmes fortes et fidèles.

(Extrait du *Moniteur Acadien*.)

LES ENFANTS.

Préceptes à mettre en pratique :

Dès les premières dents, faites-leur comprendre la nécessité de l'obéissance.

Soyez fermes et aimables avec eux.

Ne leur mentez jamais sous aucun prétexte.

Ne leur promettez jamais rien que vous ne soyez en état de tenir.

Si vous leur dites de faire une chose, montrez-leur comment s'y prendre, et veillez à ce que la chose se fasse.

Punissez, sans y manquer, l'enfant qui désobéit volontairement, mais pas d'aigreur, d'excitation, ni colère.

Ne perdez jamais patience avec eux.

Faites-leur comprendre le pourquoi d'un refus.

S'ils se laissent aller à des moments de colère, de dépit, de jalousie, attendez que leur crise soit passée, et montrez-leur avec calme le ridicule de leur conduite.

Rappelez-vous bien qu'une punition immédiate d'une faute chez eux vaut mille fois mieux que la promesse d'un châtiment sévère s'ils s'avisent de récidiver.

Ne jamais céder à un enfant lorsqu'il pleure pour avoir une chose de fantaisie.

Ne permettez jamais à l'un ce que vous défendez à l'autre.

Enseignez-leur que le seul moyen de passer pour bon sujet est de l'être véritablement.

Habituez-les à ne rien dire autre chose que la vérité, et punissez le plus léger mensonge.

Apprenez-leur à renoncer à leurs fantaisies, et non à les satisfaire.

Ne cherchez pas à restreindre leurs mouvements. La pétulance et la vivacité chez l'enfant ne sont pas mauvais signes. Il faut de l'exercice aux bambins. Il leur faut du bruit, du tapage. Bouchez-vous les oreilles, mais gardez les yeux ouverts.

Défiez-vous des enfants trop sages. Il vaut mieux avoir des enfants qui cassent la vaisselle, éventrent leurs tambours, et brisent les boîtes à musique pour voir ce qu'il y a dedans.

Veillez sérieusement aux paroles que vous prononcerez devant eux. Les enfants copient avec une étonnante facilité les manières et le langage des parents.

LES MINÉRAUX *.

PETIT GRANIT.

Propriétés : Opaque, gris-foncé ou bleuâtre. Se raie au canif. Se transforme en chaux par la calcination. Parsemé, dans toute sa masse, de points blancs, brillants, ordinairement arrondis.

Usages : Pierre à bâtir. Pierre à chaux. Marbre commun.

PORPHYRE.

Propriétés : Opaque, ordinairement verdâtre ou bleuâtre. Parsemé, dans toute sa masse, de points plus ou moins brillants, non arrondis (*anguleux*), jaunes, noirs ou rouges. Raie le verre.

Usages : Pavés. Macadam.

POUDINGUE.

Propriétés : Formé de cailloux arrondis (cailloux roulés) enchâssés dans une pâte

* Les substances minérales que nous avons étudiées jusqu'à ce jour sont assez répandues pour que chaque instituteur puisse, sans trop de difficulté, s'en procurer de nombreux échantillons. D'autres minéraux se rencontrent encore en assez grand nombre; ils pourront faire l'objet d'une intéressante leçon dans les localités où on les exploite. C'est pourquoi nous croyons bien faire en signalant leurs propriétés essentielles.

minérale. Rappelle, par son aspect, les gâteaux du même nom (formés de pâte et de raisins).

Usages : Pavés, meules, pierre à bâtir. Ouvrages de hauts fourneaux.

QUARTZ HYALIN.

Propriétés : Blanc et translucide, quelquefois incolore et transparent. Semble taillé et poli (*crystal de roche*). Présente ordinairement la forme hexagonale régulière. Cassure irrégulière, tranchante, à éclat gras. Fait feu au briquet et raie profondément le verre.

Usages : Verres de lunettes et d'instruments d'optique; fausse bijouterie; objets d'art.

CALCAIRE CRISTALLISÉ.

Propriétés : Blanc et translucide; plus rarement incolore et transparent. Forme régulière (*crystal*), mais différente de celle du quartz. Se brise facilement en fragments *réguliers* à six facettes inclinées les unes sur les autres. Éclat vitreux. Se raie au canif.

Usages : Quelquefois employé pour la fabrication du verre.

EURITE.

Propriétés : Opaque, ordinairement jaunâtre, sans éclat. Raie le verre. Sa cassure rappelle celle des os longs (cassure *esquilleuse*). Se transforme souvent, par altération, en une sorte d'argile blanche (kaolin).

Usages : Fabrication de la porcelaine.

TOURBE.

Propriétés : Opaque, brune ou noirâtre, légère, friable, combustible. Entièrement formée de débris de végétaux.

Usages : Employée comme combustible. Ses cendres sont fort recherchées pour l'agriculture.

GALÈNE.

Propriétés : Minéral cristallisé, gris-bleuâtre, à éclat métallique d'une grande

vivacité. Très lourd. Fragile, se brise en fragments réguliers à six facettes (cube).

Usages: Principal minéral de plomb. Entre dans la composition du vernis des potiers.

OLIGISTE.

Propriétés: Se présente sous des aspects très différents. Quelquefois elle est cristallisée, de couleur gris d'acier, et très dure (Vielsalm). Le plus souvent, elle est brune, rougeâtre ou même tout à fait rouge; dans ce cas, l'éclat et la dureté varient d'une variété à l'autre. Dans tous les échantillons, la poussière (rayure) est de couleur rouge; de là les noms de sanguine ou hématite.

Usages: Minéral de fer. Les variétés rouges peuvent être employées comme couleur; elles servent aussi à faire les crayons des charpentiers.

LIMONITE.

Propriétés: Se présente sous les mêmes variétés que l'oligiste, sauf qu'elle ne se rencontre jamais en cristaux. Elle est brune, jaunâtre ou même complètement jaune. Son éclat et sa dureté varient. La poussière, dans toutes les variétés, est jaune ou brun de rouille.

Usages: Minéral de fer. Les variétés argileuses de couleur jaune, peuvent servir de couleur (ocre jaune).

PYRITE CUBIQUE.

Propriétés: Minéral cristallisé, de couleur jaune-vif, à éclat métallique. Très dure (fait feu au briquet), mais fragile. Cassure irrégulière. Jetée au feu, elle brûle avec une odeur d'allumettes.

Usages: Extraction du soufre.

PYRITE SPERKISE.

Propriétés: Diffère de la précédente par sa couleur d'un blanc verdâtre. S'altère rapidement à l'air et se transforme en une matière soluble dans l'eau, d'une saveur désagréable (sulfate de fer ou vitriol

vert), qu'on emploie pour faire l'encre, noircir le cuir, désinfecter les urinoirs, etc.

Usages: Extraction du soufre. Préparation du sulfate de fer.

T. J.

EXERCICES DE MÉMOIRE ET DE RÉCITATION.

I

L'OISEAU D'HIVER.

Dans le sapin couvert de neige,
Que chantes-tu, petit oiseau ?
Si l'œil de Dieu ne te protège,
Tu vas périr sur ce rameau.
Mais non ! ta gaieté calme et pure
S'épanchera malgré le froid.
Dans les frimas ou la verdure
Tu sembles heureux comme un roi.

Celui qui t'a donné la vie,
Sensible à nos revers nombreux,
Garde l'être qui chante ou prie
Quand viennent les jours rigoureux.
Si trop souvent notre courage
Chancelle au souffle du malheur,
C'est que nous maudissons l'orage :
Pourtant l'épreuve a sa valeur.

Petit oiseau, qui sait le nombre
Des maux dont chacun doit tribut !
Il faut voir l'avenir moins sombre
Et, confiant, marcher au but.
Des talents que le ciel nous donne
Sachons bien connaître le prix.
Sous la branche où ta voix fredonne
Les bienfaits de Dieu sont compris.

BENJAMIN SULTE.

II

HYMNE DE LA NUIT.

Le jour s'éteint sur les collines,
O terre, où languissent mes pas.
Quand pourrez-vous, mes yeux, quand pourrez-vous
[vous, hélas !
Saluer les splendeurs divines
Du jour qui ne s'étiendra pas ?
Dieu du jour ! Dieu des nuits ! Dieu de toutes les
[heures !
Laissez-moi m'envoler sur les feux du soleil !

Où va vers l'occident ce nuage vermeil ?
 Il va voiler le seuil de tes saintes demeures
 Où l'œil ne connaît plus la nuit ni le sommeil !
 Cependant ils sont beaux à l'œil de l'espérance
 Ces champs du firmament ombragés par la nuit.
 Mon Dieu ! dans ces déserts mon œil retrouve et

[suit

Les miracles de ta présence !
 Ces chœurs étincelants que ton doigt seul conduit,
 Ces océans d'azur où leur foule s'élançe,
 Ces fanaux allumés de distance en distance,
 Cet astre qui paraît, cet astre qui s'enfuit,
 Je les comprends, Seigneur ! tout chante, tout

[m'instruit

Que l'abîme est comblé par ta magnificence,
 Que les cieux sont vivants, et que ta providence
 Remplit de sa vertu tout ce qu'elle a produit !
 Ces flots d'or, d'azur, de lumière,
 Ces mondes nébuleux que l'œil ne compte pas,
 O mon Dieu, c'est la poussière
 Qui s'élève sous tes pas.

A. DE LAMARTINE.

DICTÉES ÉLÉMENTAIRES

DIFFICULTÉS QUE PRÉSENTENT L'ORTHOGRAPHE ET LA CONJUGAISON DE CERTAINS VERBES.

I

Je *consentir* (ind. présent) à tout ce que vous *vouloir* (ind. présent).—Le roi *consentir* (ind. passé défini) que les premières places du parlement fussent occupées par sa famille.—L'Italie *consentir* (ind. passé indéfini) à vivre sur un calvaire; elle *souffrir* (ind. passé indéfini) une passion de huit siècles.—Les grands *pouvoir* (ind. présent) trouver des amis faux même parmi ceux qui les *servir* (ind. présent).—Turenne ne *vouloir* (ind. imparfait) d'autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie que l'honneur de la *servir* (inf. imparfait).—On *servir* (ind. présent) les voyageurs à part, et ils *faire* (ind. présent) la dépense qu'ils *vouloir* (ind. présent).—J'ai mon Dieu que je *servir* (ind. présent), vous *servir* (ind. futur) le vôtre.—Je ne *pouvoir* (ind. présent) rien passer qui *servir* (sub. pré-

sent) à faire connaître le génie du peuple romain.—Le monde entier *se sentir* (ind. présent) des vertus ou des vices des grands.—Je suis dans une telle colère que je ne me *sentir* pas (ind. présent).—On *venir* (ind. imparfait) de mettre deux places au concours; il *commencer* (ind. imparfait) enfin à se sentir, et *accourir* (ind. passé défini) se présenter.—Le cœur et l'esprit des esclaves *se sentir* (ind. présent) toujours de la bassesse de leur condition.—Fénelon *pressentir* (ind. imparfait) les pièges de l'ennemi.—Plus l'offenseur m'est cher, plus je *ressentir* (ind. présent) l'injure.—Il n'y eut rien dans les bâtiments de son ordre qui *ressentir* (sub. imparfait) la vanité.—Le renard *sortir* (ind. présent) de son terrier.—Nous ne *sortir* jamais (ind. futur) de ces montagnes.—Les blés, les herbes *sortir* (ind. présent) de la terre.—Ce village *souffrir* beaucoup (ind. passé indéfini) des ravages de la guerre.—Les Etats où la multitude gouverne se *départir* (ind. présent) facilement des lois.

CORRIGÉ.

Je *consens* à tout ce que vous *voulez*.—Le roi *consentit* que les premières places du parlement fussent occupées par sa famille.—L'Italie *a consenti* à vivre sur un calvaire; elle *a souffert* une passion de huit siècles.—Les grands *peuvent* trouver des amis même parmi ceux qui les *servent*.—Turenne ne *voulait* d'autre récompense des services qu'il rendait à sa patrie que l'honneur de *l'avoir servie*.—On *sert* les voyageurs à part, et ils *font* la dépense qu'ils *veulent*.—J'ai mon Dieu que je *sers*, vous *servirez* le vôtre.—Je ne *puis* rien passer qui *serve* à faire connaître le génie du peuple romain.—Le monde entier *se sent* des vertus ou des vices des grands.—Je suis dans une telle colère que je ne me *sens* pas.—On *venait* de mettre deux places au concours; il *commençait* enfin à se sentir, et *accourut* se présenter.—Le cœur et l'esprit des es-

claves se *sentent* toujours de la bassesse de leur condition.—Fénelon *pressentait* les pièges de l'ennemi.—Plus l'offenseur m'est cher, plus je *ressens* l'injure.—Il n'y eut rien dans les bâtiments de son ordre qui *ressentit* la vanité.—Le renard *sort* de son terrier.—Nous ne *sortirons* jamais de ces montagnes.—Les blés, les herbes *sortent* de la terre.—Ce village a beaucoup *souffert* des ravages de la guerre.—Les Etats où la multitude gouverne se *départent* facilement des lois.

II

Les courriers *partir* (ind. présent) à différents jours.—Des éclairs *partir* (ind. imparfait) de ses yeux.—*Aller, partir* (impératif présent), mes vers, dernier fruit de ma veine.—Le lièvre *partir* (ind. passé défini) à quatre pas des chiens.—Nous *repartir* (ind. passé défini) hier à huit heures du matin.—Le limaçon *sortir* (ind. présent) de sa coquille.—Il *falloir* (ind. imparfait) que le Messie *sortir* (sub. imparfait) des patriarches.—Un homme *vêtir* (part. passé) d'une robe violette *venir* (ind. passé défini) nous féliciter sur notre arrivée.—La tige *se revêtir* (ind. présent) d'une écorce dure, qui *mettre* (ind. présent) le bois tendre à l'abri des injures de l'air.—La fleur des champs nous apprendra le nom de celui qui la *revêtir* (ind. passé défini) d'une robe éclatante.—On *se dévêtir* (ind. imparfait) des sentiments de l'un pour se revêtir des sentiments de l'autre.—La prudence infinie du ciel *départir* (ind. présent) à chaque peuple un génie différent.—Ces nuages *courir* (ind. présent) avec une grande vitesse.—Le meilleur des médecins est celui après lequel on *courir* (ind. présent) et qu'on ne trouve point.—Nous *cueillir* (ind. futur) des fruits sur notre route.—Cet ami ne lui *faillir* pas (ind. futur) au besoin.—J'y perdis un temps infini, et *faillir* (ind. passé défini) à me brouiller la tête.—Le temps ne *faillir* pas plus (ind. présent) ici qu'à Berlin pour

finir un mémoire.—Le printemps en Bretagne est plus doux qu'aux environs de Paris, et *fleurir* (ind. présent) trois semaines plus tôt.—Les sciences, les arts *fleurir* (ind. imparfait) sous le règne de ce prince.—Le diaphragme *servir* (ind. présent) à la respiration.

CORRIGÉ.

Les courriers *partent* à différents jours.—Des éclairs *partaient* de ses yeux.—*Allez, partez*, mes vers; dernier fruit de ma veine.—Le lièvre *partit* à quatre pas des chiens.—Nous *repartîmes* hier à huit heures du matin.—Le limaçon *sort* de sa coquille.—Il *fallait* que le Messie *sortît* des patriarches.—Un homme *vêtu* d'une robe violette *vint* nous féliciter sur notre arrivée.—La tige *se revêtit* d'une dure écorce, qui *met* le bois tendre à l'abri des injures de l'air.—La fleur des champs nous apprendra le nom de celui qui la *revêtit* d'une robe éclatante.—On *se dévêtit* des sentiments de l'un pour se revêtir des sentiments de l'autre.—La prudence infinie du ciel *départ* à chaque peuple un génie différent.—Ces nuages *courent* avec une grande vitesse.—Le meilleur des médecins est celui après lequel on *court* et qu'on ne trouve point.—Nous *cueillerons* des fruits sur notre route.—Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin.—J'y perdis un temps infini, et *faillis* à me brouiller la tête.—Le temps ne *faut* pas plus ici qu'à Berlin pour finir un mémoire.—Le printemps en Bretagne est plus doux qu'aux environs de Paris, et *fleurit* trois semaines plus tôt.—Les sciences, les arts *fleurissaient* (ou *florissaient*) sous le règne de ce prince.—Le diaphragme *sert* à la respiration.

J.-O. C.

DICTÉES D'ORTHOGRAPHE USUELLE.

I. LA FEMME.

Lorsque Dieu plein d'amour pour l'homme voulut lui faire son premier don, il lui donna la femme pour semer son chemin de fleurs et illuminer son horizon. L'homme fut le seigneur et la femme l'ange du Paradis Terrestre. Lorsque la femme succomba à sa première faiblesse, Dieu permit que l'homme commît son premier péché afin qu'ils vécusent réunis. Ensemble ils sortirent de ces demeures splendides, les pieds chancelants, le cœur serré de tristesse, les yeux remplis de larmes. Ensemble ils traversèrent les jours la main dans la main, tantôt battus par les vents et les tempêtes, tantôt doucement entraînés par les flots paisibles. En frappant l'homme prévaricateur de la verge de sa justice, en lui fermant la porte du jardin de délices qu'il lui avait préparé de ses propres mains, Dieu, touché de pitié, voulut que quelque chose lui rappelât toujours le suave parfum de ces angéliques demeures; il lui laissa la femme, afin qu'en la voyant, il pensât au Paradis. (DONOSO-CORTÈS.)

II. PRIX DE LA SANTÉ.

Nous sommes imprudents, et nous exposons notre santé par nos imprévoyances ou nos excès, souvent parce que nous ne réfléchissons pas assez à toutes les conséquences de la maladie. Nous ne parlons pas ici des souffrances qu'elle occasionne; il est évident qu'après avoir été brisé par la maladie, le corps a beau guérir, ce n'est plus qu'une machine raccommodée, qui ne peut retrouver sa solidité; mais c'est là le moindre inconvénient. A-t-on calculé ce qu'une maladie appelée par notre faute pouvait produire de tristes résultats? Perte de temps, et, par suite, renversement de nos projets, espérances trompées, chagrins et

fatigues pour nos proches, et, pour eux-mêmes aussi, maladies et infirmités. On ne devrait jamais oublier que, s'exposer imprudemment à la maladie, c'est faire des avances au malheur. De tous les capitaux dont nous avons la disposition sur la terre, la santé est celui que nous devrions le plus ménager; si nous le plaçons à fonds perdus chez les vices, ceux-ci nous en paieront l'intérêt en infirmités et en soucis. (*Magasin pittoresque.*)

III. DIVERSITÉ DES FLEURS.

La sagesse divine, qui s'est jouée dans la distribution des couleurs dont les fleurs sont parées, a mis de nouveaux agréments dans l'air et dans la figure qu'elle a donnés à chacune d'elles. Parmi celles qui remplissent un parterre, les unes s'élèvent avec un port plein de dignité et de grandeur; d'autres, sans faste et sans appareil, attirent les yeux par la régularité de leurs traits. Quelle élégance et quelle symétrie dans les pyramides sur lesquelles se montre le lis! C'est sur le bord d'un ruisseau qu'élevant, au milieu des herbes qui y croissent, sa tige auguste, et réfléchissant dans les eaux ses superbes calices plus blancs que l'ivoire, il me fait admirer en lui le roi des vallées: sa blancheur incomparable est plus éclatante encore quand elle est mouchetée par de petits insectes de couleur écarlate, qui presque toujours y cherchent un asile. Au pied de cette fleur majestueuse, la modeste pensée semble craindre de se montrer: de loin, elle promet peu; de près, elle réjouit par des grâces singulières. Quelques fleurs brillent des plus riches couleurs, d'autres par la plus simple parure: celles-ci parfument l'air des plus douces odeurs; celles-là ne font que réjouir la vue par leur coloris et leurs formes agréables. Il en est qui réunissent tous les charmes. Qu'elle est belle la reine des fleurs, lorsque, sortant des fentes d'un rocher humide, elle brille sur sa

propre verdure; que le zéphyr la balance sur sa tige hérissée d'épines; que l'aurore l'a couverte de fleurs, et que, par son éclat et son parfum, elle invite à la cueillir! Souvent une cantharide, nichée dans sa corolle, en relève le carmin par son vert d'émeraude. C'est alors que cette fleur semble nous dire que, symbole du plaisir par ses attraits et son peu de durée, elle porte, comme lui, le danger autour d'elle, et, si l'on n'y prend garde, le repentir dans son sein. (Extrait du *Livre de la Nature.*)

IV. LE DESSÈCHEMENT DES TERRES.

L'eau est un des plus grands ennemis de la culture, lorsqu'elle ne s'écoule pas facilement, et qu'elle séjourne trop longtemps sur le sol ou à peu de profondeur dans le sous-sol. Lorsqu'elle reste à la surface, elle détruit le blé, le bon foin, pour faire pousser des herbes parasites, qui mangent la récolte, ou des joncs, qui ne donnent aucune nourriture pour les bestiaux. Lorsqu'elle demeure au-dessous de la surface, très près de la couche végétale, elle pourrit les racines des plantes et les fait périr. Les savants ont découvert que le contact de l'eau développait beaucoup d'acides nuisibles à la végétation; mais, quelle que soit la cause, le fait est là. L'eau qui croupit n'est bonne à rien, et est aussi nuisible à la culture que l'eau qui a son écoulement est utile.

Aussi, pour l'agriculture, un des soins les plus importants est de se débarrasser de l'eau qui dort. Pour l'eau qui reste sur la surface, on y parvient en lui donnant un écoulement par un labour intelligent, et en la rejetant par une pente habilement ménagée sur des fossés à ciel ouvert creusés de distance en distance. C'est le but des sillons; des ados; mais, de plus, tout bon agriculteur doit tâcher de labourer de telle sorte que ses champs soient bombés au milieu, au lieu d'y faire la cuvette. C'est bien simple, mais cepen-

dant il y a bien des pays où on le néglige, et où la culture en souffre.

Quelques cultivateurs, cependant, poussent à l'excès la peur qu'ils ont de l'eau. Ainsi, dans certains pays de côte, ils labourent du haut en bas, en ligne perpendiculaire, afin de chasser l'eau aussi vite que possible. Ils n'y réussissent que trop bien; car l'eau s'en va si vite, par les fortes ondées, qu'elle enlève avec elle la terre végétale, et parfois la récolte de la côte, pour aller engraisser la vallée ou embourber les cours d'eau. C'est une mauvaise pratique; dans les côtes rapides, il faut labourer de manière à ne donner à l'eau qu'une pente douce, comme pour une irrigation, pour ainsi dire. De la sorte, l'eau ne ravinerait pas, mais elle s'écoulerait petit à petit. Elle sera féconde, mais non dangereuse.

(Extrait des *Petites Lectures.*)

J.-O. C.

DIFFICULTÉS ORTHOGRAPHIQUES.

Le chameau *naît* avec des loupes sur le dos. (BUFFON.)

Quoique cet homme *n'ait* pas beaucoup de fortune, il soulage néanmoins un grand nombre de malheureux.

Tel a vécu pendant toute sa vie chagrin, emporté, avare, rampant, soumis, laborieux, intéressé, qui était *né* gai, paisible, paresseux, magnifique, d'un courage fier et éloigné de toute bassesse.

(LA BRUYÈRE.)

Il est difficile de démêler si un procédé *net*, sincère et honnête, est un effet de probité ou d'habileté.

(LA ROCHEFOUCAULD.)

Ce *n'est* pas les Troyens, c'est Hector qu'on pour-

[suit.

(RACINE.)

Qu'est-il besoin ici du soin que vous prenez? C'est un homme, entre nous, à mener par le nez.

(MOLIÈRE.)

La racine du *navet* exhale une odeur forte ; son parenchyme blanc, ferme, charnu, est doué d'une saveur fraîche et sucrée.

(DR A. BOSSU.)

Il nous fit remarquer qu'il *n'avait* fait que préparer les voies à cette heureuse conversion.

La vitesse de la rotation de la terre est d'environ *neuf* mille lieues pour vingt-quatre heures.

(BUFFON.)

Il *n'y* a personne qui n'entre tout *neuf* dans la vie, et les sottises des pères sont perdues pour les enfants. (FONTENELLE.)

Nul n'est content de sa fortune,
Ni mécontent de son esprit.

(MME DESHOULIÈRES.)

Tu te verras attaqué dans tes murailles comme un oiseau ravissant qu'on irait chercher parmi ses rochers et dans son *nid*.

(BOSSUET.)

Personne ne *nie* qu'il y ait un Dieu.

(CHATEAUBRIAND.)

Je ne sais *ni* tromper, *ni* feindre, *ni* mentir ;
Et quand je le pourrais, je *n'y* puis consentir.

(BOILEAU.)

La raison pour marcher n'a souvent qu'une voie ;
Pour peu qu'on s'en écarte, aussitôt on se *noie*.

(IDEM.)

Dans le langage vulgaire, on donne le *nom* de *noix* à un grand nombre de fruits qui *n'ont* qu'une ressemblance souvent fort éloignée avec la *noix* proprement dite.

(DUPINÉY de VOREPIERRE.)

Ce *nom* de roi des rois et de chef de la Grèce
Chatouillait de mon *nom* l'orgueilleuse faiblesse.

(RACINE.)

...J'aime les gens dont l'âme peut se lire,
Qui disent bonnement oui pour oui, *non* pour *non*.

(GRESSET.)

Le *nome* était une sorte d'air que chantaient des personnes isolées, et sur lequel on improvisait des développements plus ou moins étendus.

(VINCENT.)

C'est moi qui étends les cieux, qui
nomme ce qui n'est pas comme ce qui est.

(BOSSUET.)

J.-O. C.

PHRASES A CORRIGER.

1. J'ai vivement regretté que les fatigues d'un long et pénible voyage, et l'heure avancée de la nuit ne m'aient pas permis d'exprimer toute l'admiration qu'ont produit en moi les manifestations dont j'ai été l'heureux témoin.

2. Ce procédé nous donne la note juste de la dose de bonne éducation que possède les écrivains du *Journal*.

3. L'escalier de la chambre des juges située au res-de-chaussée du palais de justice a été enlevée.

4. Les ouvriers les plus contents, les plus heureux, une fois qu'ils sont enrôlés dans ces associations funestes, sont dominés, terrorisés par les turbulents et entraînés dans des entreprises qu'ils déplorent et condamnent.

5. La déférence et la discrétion exige que la publication des mandements (des évêques) ne se fasse qu'après lecture faite au prône.

6. Si les libéraux étaient sages, ils renonceraient pourtant à *leurs principes* et à *leurs idées* qui n'ont absolument rien de recommandable et d'attrayant pour les hommes sensés.

7. Le règlement des comptes avec Ontario était en suspend depuis vingt-trois ans.

8. Vous me demandez quelle est la manière d'apprendre l'histoire du Canada pour s'en rappeler toute sa vie.

9. Quelques-uns en ont publié de véritables recueils (de mots d'esprit) : plus théoriciens, d'autres se sont évertués à disséquer cette qualité de la pensée qu'on appelle la finesse, pour en montrer la nature intime.

10. Essayez d'analyser la beauté, et vous serez fort embarrassés : vous trouverez des figures dans lesquelles il n'y a rien à reprendre, des figures parfaitement régulières dans les moindres traits, qui cependant ne sont pas belles ; par contre certaines figures sont pleines de charmes

malgré qu'on y puisse critiquer plus d'un détail.

11. On voit des hommes éminemment supérieurs par certains côtés de leur intelligence et qui sont d'une charmante naïveté pour ce qui se rapporte aux choses de l'esprit : ils vont répétant à satiété et les larmes aux yeux certaines plaisanteries misérables entendues il y a déjà quelques vingt ans, et qu'ils conservent dans leur mémoire comme des merveilles...

12. Mais ici comme partout se présentent les deux écueils marqués par le poète : tenez donc le juste milieu.

13. Cette loi est en force depuis 20 ans, elle a été approuvée et tolérée par toutes les administrations conservatrices qui se sont succédées depuis cette époque.

14. Le plus formidable empire du monde, s'adresse pour éviter les horreurs de la guerre à ce prince de la paix (à Léon XIII).

15. Vaut mieux ne pas augmenter sa fortune et servir fidèlement son pays que s'enrichir au dépend du trésor public.

CORRIGÉ.

- 1..... qu'ont produite
- 2..... possèdent.....
- 3..... L'escalier de la chambre des juges, située au rez-de-chaussée du palais de justice, a été enlevé.
- 4..... par les turbulents.....
- 5..... exigent.....
- 6..... de recommandable.....
- 7..... en suspens
- 8..... pour qu'on se la rappelle toute sa vie.
- 9..... de véritables recueils.....
- 10..... par contre,..... bien qu'on y puisse critiquer plus d'un détail.
11. On voit des hommes, supérieurs par certains côtés de leur intelligence, d'une charmante naïveté..... quelque.....
- 12..... écueils.....
- 13..... se sont succédé.....

14. Le plus formidable empire du monde s'adresse à ce prince de la paix pour éviter les horreurs de la guerre.

15..... aux dépens

J.-O. C.

ARITHMÉTIQUE.

COURS INFÉRIEUR.

I. Sur un terrain on a planté 350 arbres ; on demande : 1° si chaque arbre produisait par an pour \$1.20 de fruits, quel en serait le produit en un an, — combien d'argent en retirerait-on en 50 ans.

Réponse : 1° \$420.00, 2° \$2100.00.

Solution :

Le produit d'un an = $350 \times \$1.20 = \420.00 .

Le produit de 50 ans = $50 \times \$420.00 = \21000.00 .

II. Avec une pièce de toile on a fait 6 chemises ; on a employé 2 verges $\frac{1}{2}$ de toile par chemise : de combien de verges se composait cette pièce ?

Réponse : 15 verges.

Solution :

Le contenu de la pièce = $6 \times 2\frac{1}{2} = 15$ verges.

III. J'ai acheté 50 verges de drap ; combien aurai-je de gilets si j'emploie $\frac{3}{4}$ de verge pour chaque gilet ?

Réponse : 75 gilets.

Solution :

Le nombre de gilets demandé = $50 \div \frac{3}{4} = \frac{50 \times 4}{3} = 25 \times 3 = 75$.

IV. Une ouvrière gagne 70 centins par jour, et se repose le dimanche ; quelle peut être sa dépense journalière si, chaque semaine, elle envoie à sa mère le

5° de son salaire, et si elle met de côté \$1.20 par semaine ?

Réponse : 30 $\frac{1}{2}$ centims.

Solution :

Le salaire de chaque semaine = $.70 \times 6 =$
\$4.20.

Ce que cette ouvrière envoie à sa mère = $\frac{4.20}{5} = 0.84$.

Ce qu'elle retranche par semaine, de son salaire = $1.20 + .84 = \$2.04$.

Sa dépense journalière = $\frac{4.20 - 2.04}{7} =$
 $\frac{2.16}{7} = 0.30\frac{2}{7}$.

V. Un marchand a vendu 4 verges de ruban pour \$1.75. Un autre marchand vend 26 verges pour \$11.70. Quel est celui des deux marchands qui vend son ruban le moins cher, et que gagnerait, à s'adresser à lui, une personne qui achèterait 1850 verges de ce ruban ?

Réponse : 1° Le premier marchand ; 2° \$23.12 $\frac{1}{2}$.

Solution :

$\$1.75 \div 4 = \$0.43\frac{1}{4}$, prix auquel le 1^{er} marchand vend son ruban la verge.

$\$11.70 \div 26 = \0.45 , prix auquel le 2^d marchand vend son ruban la verge.

$\$0.45 - \$0.43\frac{1}{4} = \$0.01\frac{1}{4}$, différence entre les deux prix.

$1850 \times \$0.01\frac{1}{4} = \$23.12\frac{1}{2}$, ce que gagnerait la personne dont il est question dans le problème.

Combien ferait-on de chemises avec une pièce de toile qui aurait 25 verges $\frac{3}{4}$, si pour une chemise il faut 2 verges $\frac{1}{4}$?

Réponse : 11 chemises, plus $\frac{1}{4}$ de verge.

Solution :

Les nombres fractionnaires 25 $\frac{3}{4}$ et 2 $\frac{1}{4}$ réduits en fractions impropres dites = $\frac{27}{4}$ et $\frac{9}{4}$.

Les fractions impropres dites $\frac{27}{4}$ et

$\frac{9}{4}$ réduites au même dénominateur = $\frac{108}{12}$ et $\frac{27}{12}$.

Ces deux dernières fractions divisées l'une par l'autre = $\frac{308}{12} \div \frac{27}{12} = \frac{308 \times 12}{27 \times 12} =$
 $\frac{308}{27} = 11\frac{11}{27}$.

J.-O. C.

COURS SUPÉRIEUR.

I. On partage une somme de 10,000 francs entre quatre personnes. La 1^{re} doit avoir 2 fois autant que la 2^e moins 2000 francs ; la 2^e, 3 fois autant que la 3^e moins 3000 francs ; la 3^e, 6 fois autant que la 4^e moins 4000 francs. Quelle est la part de chaque personne ?

Pour abrégier le langage, désignons par x le nombre de francs qui exprime la part de la 4^e personne.

La 3^e aura $6x - 4000$.

La 2^e, devant avoir le triple de la 3^e moins 3000 fr., aura 3 fois $(6x - 4000)$ moins 3000 francs, c'est-à-dire

$18x - 12000 - 3000$, ce qui fait $18x - 15000$.

La 1^{re}, devant avoir le double de la 2^e moins 2000 francs, aura 2 fois $(18x - 15000)$ moins 2000, c'est-à-dire

$36x - 30000 - 2000$, ce qui fait $36x - 32000$.

Comme la somme des quatre parts doit évaluer 10000, on peut écrire l'équation $x + 6x - 4000 + 18x - 15000 + 36x - 32000 = 10000$,

ou, en réduisant les termes du 1^{er} membre,

$$61x - 51000 = 10000.$$

En augmentant de 51000 les deux membres de cette équation, on a

$$61x + 51000 - 51000 = 10000 + 51000,$$

ou

$$61x = 61000,$$

d'où

$$x = \frac{61000}{61} = 1000.$$

La 4^e personne aura : 1000fr.
 La 3^e " " 6000—4000 ou 2000fr.
 La 2^e " " 6000—3000 ou 3000fr.
 La 1^e " " 6000—2000 ou 4000fr.

II. On a deux lingots d'argent pesant l'un 3^{kg},285 et l'autre 4^{kg},520. Le premier est au titre de 0,750 et le second au titre de 0,925. On veut en faire des monnaies d'argent au titre de 0,835. On demande de calculer la quantité de métal qu'il faudra ajouter à ces deux lingots fondus ensemble. On indiquera la nature de ce métal.

Solution.

Les poids d'argent pur contenus dans les deux lingots sont, en grammes :

Dans le premier. $3295 \times 0,75 = 2463^{\text{gr}},75$
 Dans le second.. $4520 \times 0,925 = 4181^{\text{gr}},00$
 P. du mélange: $\overline{7805}$.—P.d'arg. $\overline{6644^{\text{gr}},75}$

Le titre du mélange est égal au quotient du poids de l'argent pur divisé par le poids du mélange ; ce titre est donc

$$6644,75 : 7805 = 0,851.$$

Ce titre étant supérieur au titre 0,835, on devra ajouter du cuivre au mélange.

Or dans le nouveau lingot à former, le poids $6644^{\text{gr}},75$ d'argent pur doit être les 0,835 du poids de ce lingot.

835 millièmes du poids de ce lingot sont $6644^{\text{gr}},65$.

$$1 \text{ millième de ce poids sera.. } \frac{6644^{\text{gr}},75}{835}$$

Ce poids sera 1000 fois le précédent, c'est-à-dire

$$\frac{6644,75 \times 1000}{835} = 7957^{\text{gr}},784.$$

La différence entre ce poids et 7805, poids du mélange des deux lingots donnés, sera le poids du cuivre à ajouter ; cette différence est

$$7957,784 - 7805 = 152^{\text{gr}},784.$$

III. Un marchand de bois a disposé ses bûches en forme de parallélépipède rectangle ayant pour dimensions : 13 mètres, 20 mètres et 9 mètres. Combien

devrait-il vendre le stère de ce bois, pour que la vente du tas entier pût produire 18720 francs ?

Solution.

Le nombre de stères de ce tas de bois est

$$13 \times 20 \times 9 = 2340^{\text{st}}.$$

Le prix de vente du stère devra donc être

$$\frac{18720}{2340} = \frac{1872}{234} = 8 \text{ fr.}$$

G. B.-L.

TRIBUNE LIBRE

BIOGRAPHIE DE J.-A. MANSEAU

(DÉCÉDÉ LE 29 OCTOBRE 1887.)

“ J’ai dressé ma tente, aujourd’hui dans un lieu, demain dans un autre, toujours obligé de partir au moment où, sentant mon cœur prendre racine, il m’était doux de croire que je pourrais rester.”

LOUIS VEUILLOT.

I

Ces paroles du grand écrivain catholique résument toute la vie de l’homme de bien dont la patrie, la famille et l’amitié pleurent la mort prématurée. Son front portait encore la candeur de son douzième printemps et le rayonnement de sa première communion, double empreinte que le temps ni les épreuves n’effacèrent pas, que déjà la Providence avait commencé de lui faire sentir la vérité de cet oracle de nos saints Livres : “ L’homme ne demeure jamais dans le même état : *homo... nunquam in eodem statu permanet.*” Loi sévère, qui ne s’accomplit pas, surtout à cet âge, sans effusion de larmes. *Dura lex, sed lex.* Mais nous ne l’en plaindrons pas, car nous savons qu’il s’y est soumis toute sa vie non seulement en philosophe, mais encore, ce qui vaut mieux, en chrétien.

La vie de M. Manseau fut ce fleuve bien-faisant et fier de la variété de ses rivages, dont le cours rapide réjouit Dieu et les hommes.

Je vais raconter cette vie, sinon dans tous ses méandres, ce qui dépasserait les limites d'une simple notice biographique, du moins dans ses étapes les plus dignes de l'intérêt du lecteur.

II

Joseph-Amable Manseau naquit en 1837, à Saint-Polycarpe, comté de Soulanges. Son père, M. Isidore Manseau, exerçait l'humble fonction d'instituteur; ce qui ne l'empêcha pas d'être en même temps le frère du grand-vicaire Manseau, ancien curé des Cèdres et premier curé de l'Industrie, devenue, après avoir brisé ses langes, la florissante petite ville de Joliette, — célébrité qui n'a pas encore dit son dernier mot. Sa mère, douce et sainte femme, s'appelait Emilie Léger. Les premiers sons qu'elle lui fit articuler furent ceux qui composent à la fois le signe de la croix et l'adorable Trinité du ciel, lesquels furent bientôt suivis des noms de Jésus, de Marie et de Joseph, cette douce trinité de la terre. Ces accents divins, que les anges chantent là-haut, faisaient éclater la joie dans le limpide regard de l'enfant, chaque fois que ses lèvres s'ouvraient pour les balbutier. Quand le ciel prend ainsi le premier possession d'une âme, il est rare que cette âme passe au camp de l'ennemi; c'est une propriété qui ne peut goûter le repos loin de son maître, et qui partout l'appelle: *res clamât domino*.

Quand il fut d'âge à ouvrir l'alphabet, ce premier coup d'aile dans le ciel de la science, il trouva dans son père un instituteur aussi dévoué que ferme et éclairé. Ses progrès furent rapides. Doué d'un esprit vif et d'une mémoire tenace, il retenait solidement ce qu'il avait saisi promptement; aussi la tête de sa classe était-elle sa place habituelle.

Quand il eut douze ans, il avait acquis une somme d'instruction assez considérable pour gagner par lui-même le pain que lui avait fourni jusque-là la table paternelle. Il entra alors comme commis chez M. William Duckett, M. P. P., riche marchand du Coteau Landing. Il y passa deux ans. Il en sortit pour voir si la vie de commis ne lui donnerait pas chez M. Georges Beaudet, marchand du Coteau du Lac, un peu plus de loisir pour l'étude. Mais il vit qu'il n'avait fait que tomber de Charybde en Scylla. Fatigué de respirer la poussière des magasins, et cherchant un horizon où sa pensée pût entrevoir l'idéal auquel il aspirait, il s'ouvrit à ses parents du désir qu'il avait de faire un cours classique. Ceux-ci consultèrent le grand-vicaire Manseau. Charmé des connaissances variées que son neveu était parvenu à amasser dans le quart d'heure d'étude dont il s'était fait une règle de chaque jour, sans préjudice de ses devoirs d'état, le digne curé lui dit: "Mon cher Joseph, je me charge de ton cours. A ton âge, quand on laisse sans regret le monde, ses plaisirs et sa liberté, pour suivre le règlement et la vie de collège, on est sûr d'obéir à une inspiration plus haute que la terre, et l'on a droit d'espérer le succès."

III

Le jeune Manseau fut au comble du bonheur. Il entra bientôt au collège Joliette. Les brillantes études qu'il y fit lui valurent, à la fin de son cours, une place de professeur au collège Bourget à Rigaud. Il y passa une année au milieu de cette intéressante jeunesse qu'il aimait tant et dont il était si tendrement aimé. Ce fut pendant cette année de retraite et d'enseignement, si favorable à l'étude de l'âme et de ses destinées, qu'il résolut le grand problème de sa vocation. Bien que la pente naturelle de son cœur religieux l'inclinât, ce semble, davantage

du côté de l'état ecclésiastique, il se décida néanmoins, après avoir consulté Dieu dans la prière, à entrer dans l'apostolat du monde.

A peine avait-il fait ses adieux à ses élèves que la maison Rolland & Fils l'admettait au nombre de ses employés. Son ambition, en entrant dans cette librairie si digne du renom populaire qu'un demi-siècle lui a fait, ne fut pas autre que d'apporter sa part de lumière et de dévouement à la propagation des bons livres qu'il jugeait, et avec raison, comme étant la seule force capable d'endiguer le torrent envahisseur de ces immondes productions dont la France sceptique et sensualiste inonde notre jeune Canada. Il y vécut d'une manière si intime avec ses chers volumes que non seulement il les connaissait tous par leur propre nom, mais qu'il était encore au courant de leur valeur morale et littéraire.

En même temps qu'il se plongeait dans l'étude, il veillait à l'éducation d'une jeune sœur qu'il affectionnait avec une tendresse toute paternelle. Après lui avoir servi de Mentor tout le temps que dura son cours au couvent des religieuses du Bon-Pasteur, il eut la joie de la voir revêtir le saint habit dans la communauté qui lui avait donné son éducation, et dont elle devait porter plus tard la "bonne odeur" jusque sous le soleil de l'Equateur, non loin de cette terre fortunée qui vit s'épanouir l'angélique Rose de Lima!

Après avoir travaillé trois ans sans relâche dans la librairie, le jeune Manseau, cédant au légitime désir de se créer une épargne qui pût l'aider à se faire un foyer, ce sanctuaire auquel tout homme de cœur aspire, entra en société avec M. J.-A. Boucher, marchand de musique. Ces deux hommes, qui avaient les mêmes goûts, et presque les mêmes talents, s'étonnèrent, en s'abordant, d'avoir vécu jusque-là isolés l'un de l'autre, tant il

leur parut naturel de mettre en commun leur travail et leur amitié.

Ils passèrent trois ans dans un parfait accord. M. Manseau apporta au commerce de la musique l'ardeur qu'il avait mise dans l'étude et la propagande des bons livres. Ses loisirs eux-mêmes ne savaient pas être inactifs; il les employait tantôt à repasser ses livres favoris, c'est-à-dire les chefs-d'œuvre; tantôt à composer plus d'une charmante pièce de musique qui lui fit, dans le temps, un renom justement mérité. Il se livrait encore, avec son ami M. Boucher, à l'étude de la *philatélie*, ou des timbres-poste, dont il fit une riche collection. Ce sentier, une fois ouvert, le conduisit en droite ligne à la numismatique, cette science des médailles qui jette tant de lumière sur les ombres de l'histoire. C'est ainsi qu'il mérita de voir son nom associé à celui des trois fondateurs de la "Société numismatique de Montréal": J.-A. Boucher, S. Bagg et J.-A. Manseau—société qui, par son "Exposition de portraits historiques," vient de dérouler à nos regards ravis un si splendide panorama!

"Mais hélas! il n'est point d'éternelles lamours!"

Le bon M. Manseau ayant un jour visité le magasin de musique de M. Laforce, en sortit si enchanté qu'il ne douta pas un seul instant que la fortune ne l'y attendît. Il fit ses adieux à M. Boucher et y courut. Il y passa un an, attendant en vain la déesse inconstante. Par bonheur, une place de teneur de livres à la banque Jacques-Cartier était vacante juste au moment où il prenait congé de M. Laforce: il y entra. Il y fit un séjour de sept ans. Ce fut toute une période dans sa vie flottante.

Vers l'époque où il embrassa cette nouvelle carrière, le 24 mai 1869, il épousa Mademoiselle Valérie MacDuff, qui portait sur son front de seize ans,

comme une guirlande de fleurs printanières, la beauté, la douceur et la grâce.

IV

Il était à la veille de passer caissier quand sa véritable vocation, celle de l'enseignement, lui fit accepter, à l'Académie du Plateau, une classe régulière doublée de sténographie et d'écriture. Le talent, l'habileté et le succès avec lesquels il s'acquitta de ses nouvelles fonctions le rendirent également cher à ses supérieurs et à ses élèves, en même temps que la franchise de son caractère et la distinction de ses manières lui gagnèrent l'estime et l'affection de ses confrères.

Après s'y être dépensé pendant trois ans, comme la lampe du sanctuaire qui se consume en donnant sa lumière, il fit ses adieux au Plateau, et descendit à Québec, au magasin de M. J.-A. Langlais. Il s'y livra à la librairie, ses premières amours, pendant trois autres années, au bout desquelles il revint au Plateau, pour y remplir le double office de bibliothécaire et de professeur. Sa santé, qui n'avait jamais été celle d'un athlète, le força, à la fin d'une année d'enseignement—qui devait être la dernière—d'abandonner le dur travail de l'instituteur. Il se présenta chez MM. Cadieux et Derome, qui s'empressèrent de lui ouvrir leur librairie.

Il y passa les trois dernières années de sa vie. Ce furent peut-être ses années les plus laborieuses et les plus fécondes. Outre la correspondance et la vente des livres, qui ne sont pas des sinécures dans la maison Cadieux et Derome, M. Marseau rédigea le "*Propagateur des bons livres*," journal bi-mensuel de littérature, de morale, d'hagiographie, de critique et d'annonces, dont la mission est de combattre les livres inspirés par l'esprit du mal, et que la presse irrégulière vomit par légions sur le monde. Je l'ai vu plongé dans ce travail aimé, et j'ai pensé au bénédictin feuilletant ses vieux in-

folio du moyen âge dans le silence de son humble cellule. Le premier il publia le "*Canada Ecclésiastique*, ou Almanach-Annuaire du Clergé canadien," œuvre d'une merveilleuse patience et d'un ordre admirable; "véritable *Directory* que chacun aime à consulter." On pourra, dans ce genre de travail, lui trouver un successeur; mais ce successeur ne pourra peut-être pas facilement le remplacer.

C'était là son occupation quotidienne. Mais le soir quand il avait pris son repas et quelques heures de récréation avec sa jeune famille, il travaillait encore jusqu'à une heure avancée de la nuit, tantôt dans la compagnie de son ami, le savant abbé Duployé, dont la méthode sténographique n'eut pas en Canada de plus ardent zélateur ni de plus intelligent interprète, comme le prouve l'ouvrage sorti de sa plume sous le titre de: *Phonography made easy*; tantôt penché sur son œuvre de prédilection, son "*Dictionnaire des locutions vicieuses du Canada*." Déjà, en 1881, il en avait publié la lettre A dans une première livraison, qui fit naître chez tous ses lecteurs le désir de voir bientôt arriver les autres à sa suite; déjà la lettre B était prête pour l'impression, et il travaillait, avec toute son ardeur et tout son courage, à y mettre la dernière main, quand l'implacable mort brisa du même coup sa vie languissante et ses généreux projets.

V

Le 17 octobre dernier, je le vis passer à quelques pas de moi, de ce pied dégagé qui dénote l'homme actif et impatient de reprendre son ouvrage. Ce fut la dernière fois que je le vis dans ce monde, où je l'ai intimement connu et où j'aimais à le rencontrer, et plus encore à causer avec lui de nos auteurs favoris: de Maistre, Châteaubriand, Lacordaire et Louis Veuillot,—surtout Louis Veuillot, qu'il appelait le génie incomparable et sans rival." En écrivant ces lignes trop peu

dignes de sa mémoire et de l'amitié dont il m'honora, il me semble qu'il me parle ou qu'il m'écoute encore. Douce illusion que le récit de sa fin soudaine et prématurée doit faire évanouir !

Le 18, il éprouva un tel malaise général, accompagné d'une si grande prostration de ses forces et de son énergie, qu'il dut, malgré l'urgence de ses occupations, renoncer à se rendre au magasin ce matin-là. La maladie faisant bientôt de rapides progrès, il demanda le médecin. Celui-ci ne constata rien d'alarmant. Il revint au bout de deux jours. Ayant alors trouvé son patient dans un état févreux, il déclara qu'il était menacé des fièvres, et prescrivit en conséquence. Sur ces entrefaites, le Père Manseau, frère du malade, étant venu le voir, s'étonna du travail que la mort venait de faire en si peu de temps. Après lui avoir adressé quelques paroles d'encouragement, puisées dans son cœur de frère et de prêtre, il lui proposa de le faire transporter à l'Hôtel-Dieu. Cette proposition le fit sourire d'une joie qui n'était plus de la terre. "Quelle bonne idée ! dit-il ; c'est justement la place pour bien mourir."

Quand il eut pris possession de sa chambre à l'Hôtel-Dieu, le Dr Brunelle l'ausculta. Il constata une congestion pulmonaire, qui laissait peu d'espoir. Cependant, sur les 9 heures du soir du 28 octobre, un mieux sensible s'étant manifesté, Madame Manseau, le cœur partagé entre une lueur d'espérance et une crainte trop bien motivée, prit congé de lui, en lui disant au revoir.

Le lendemain, 29, quand elle revint auprès du cher malade, elle le trouva sur le point d'entrer en agonie. Il fit néanmoins un effort sur sa souffrance et sur son cœur pour lui dire : "Ma chère amie, il faut se soumettre à la volonté de Dieu. Si on me le permet là-bas, je ne t'oublierai pas non plus que nos chers enfants." La nuit précédente, son frère dévoué, le Père Manseau, lui avait

fait administrer les derniers sacrements. Il les avait reçus avec le calme et la foi du juste, qui voit dans la mort une délivrance et l'aurore du jour qui ne connaît pas de déclin.

Cette scène des suprêmes adieux fut bientôt suivie du dernier combat. A deux heures de relevée, comme le navire qu'un souffle de la brise fait doucement entrer dans le port, Joseph-Amable Manseau entra dans son éternité, ce port commun vers lequel nous allons tous.

Il avait cinquante ans.

VI

Au milieu des fluctuations qui le jetèrent, dans le cours tourmenté de sa mobile existence, sur tant de rivages différents, M. Manseau resta fidèle aux trois grands cultes de sa vie : la religion, la patrie et la famille. S'il passa parfois pour inconstant, ce ne fut pas du moins envers ces trois amours de son cœur *franc et sans dol* ; et l'on pourrait graver, sans crainte d'être contredit, cette épitaphe sur sa tombe : *chrétien exemplaire, dévoué à son pays et à sa famille.*

Le 31, veille de la Toussaint,—j'aime à croire qu'il célébra cette grande fête au ciel—ses funérailles eurent lieu à la chapelle du Bon-Pasteur, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Après l'absoute, son corps, enseveli dans l'habit des Tertiaires, gage d'espérance et d'immortalité, fut transporté dans le cloître, où il reçut les adieux de sa sœur bien-aimée, la révérende Sœur St-Amable, qui devait bientôt partir pour la lointaine mission de Guaranda.

Cette solennelle entrevue entre le frère aimant et le bienfaiteur dévoué partant pour la cité des morts où l'attendait le repos de la tombe, et la sœur inconsolable et la religieuse avide d'immolation se préparant à partir, à la fleur de son âge, pour des régions inconnues, impressionna vivement l'assistance, qui se dispersa silencieuse et recueillie, en songeant

à la mort et au ciel qui la fait accepter et qui seul peut la récompenser dignement.

M. Manseau fut inhumé au cimetière de la Côte-des-Neiges, où il repose en attendant la résurrection : *Resurrectionem expectans*.

Ombre chérie! si ton âme bienheureuse entend les harmonies des sphères éternelles et s'enivre au torrent de l'éternelle félicité; si, dans cette terre des vivants, comme de grandes âmes généreuses et sensibles aiment à le croire, les objets de nos affections ne deviennent point étrangers à notre intelligence au moment où elle se débarrasse de son enveloppe mortelle, oh! reviens parmi nous. Répands sur ton épouse affligée et sur tes enfants chéris, ces orphelins prématurés de tes paternelles tendresses, sur tes frères, sur ta sœur bien-aimée et sur les amis qui te pleurent, le baume du courage et de la consolation! La nuit, quand tout dort, excepté la douleur inconsolable qui baigne sa froide couche de larmes amères, plane sur ces têtes chères et secoue sur elles une rosée bien-faisante qui les avertisse de ta présence, et leur donne la force, en les remplissant de la présence du ciel, d'achever sans défaillance leur terrestre pèlerinage!

R. I. P.

L.-A. BRUNET.

LANGUAGE.

(Paper read by Mr. J. W. TOWNLY, at the Convention of the Roman Catholic Teachers, held in the Jacques Cartier Normal School, Montreal, on Friday, January 27th, 1888.)

In selecting a subject for the present paper, I came to the conclusion that one of those on the curriculum of the course of instruction adopted by all boards of education, and especially by that of the Roman Catholic Commissioners of Montreal, would be a suitable one. With this end in view, I have therefore chosen Language, which, I think, I am at liberty

to call the most practical subject of instruction in our schools.

In these times of rapid advancement in every department of science and art, we find that human genius is exerting itself to still further facilitate the means of intercourse between man and his fellow-man. Electricity, in its varied appliances, is achieving wonders, and its recent application to the faithfully recording of human speech in the lately perfected phonograph, fills us with admiration at the triumphs of science at the present day, and with wonder at the possibilities of the future. The philologist, whose connection with Language is still more intimate than that of the electrician, is not satisfied with examining the divers tongues by which human thought is expressed; he feels he has not done enough when he has deciphered the hieroglyphics of the temples on the Nile, or the cuneiform inscriptions on the relics of Nineveh and Babylon; he seeks another field of enterprise, and, after comparisons and generalisations, tries to achieve one more victory, and from the languages of the civilized world endeavors to formulate a new and common language, with a view of bringing the commercial nations of the earth into more intimate relation; for which end he introduces Volapük of which we have lately heard a little.

Language is the utterance of articulate sounds for the purpose of expressing thought, and is a characteristic faculty of man. Though common to all degrees of culture, it presents much variety, which is still more to be seen the further we remove from civilization. It is the province of the philologist to investigate this variety, as well as the changes which take place in language. He deals with the words of a language as the botanist does with flowers, and, analyzing component parts, traces similarities in sorts and stems, showing what is common, and what is peculiar to each, thereby bringing to light certain laws which govern the life of Language. During the present century the science of philology has done much in enabling scientific men to classify all known languages, and to give to each language its particular place in this classification. A great amount of labor has been undergone in this work of arranging languages in a

systematic plan, showing the relations they bear to each other, and the part each has played in the grand collection. For this purpose travelers have visited barbarous nations, and attempts, more or less successful, have been made to find a key to the dead languages of antiquity, like the Egyptian and the Assyrian, these ancient languages helping to throw considerable light on the past history of the development of human speech.

In viewing the different races of mankind, we find that the Caucasian or white race has done the most for civilization. We see therefore, that history confines itself chiefly to the record of the progress of this race, which embraces the Egyptians, Assyrians and Babylonians, the Hebrews and the Phœnicians, the Hindoos, the Persians, the Greeks and the Romans. The many colonies founded by modern European nations, in different parts of the earth, also belong to this race. From the light which modern research has thrown on the history of antiquity, scholars divide the Caucasian race into three main branches: I. The Aryan or Indo-European branch; II. The Semitic branch; III. The Hamitic branch. We are also told that this classification is a linguistic one, that is to say based on the different languages spoken by these three families of nations. We ourselves belong to the Aryan division, and it also embraces nearly all the present and past races of Europe,—the Greeks, Romans, Germans or Teutons, Celts and Slavonians, together with the two ancient Asiatic peoples,—the Hindoos and the Persians. The languages of these different nations are found to have a certain similarity or family resemblance to *Sanscrit*, the ancient language of India, and to *Zend*, the ancient language of Persia. These two languages are not now spoken. The *Sanscrit* is understood only by the Brahmans, and by scholars who have studied it, in order to facilitate an acquaintance with the history of these ancient countries. *Sanscrit* is not considered the parent of the different languages already named, though at one time it was thought to be so. It is now said to be the nearest to the original undivided speech of the Aryans. From the ancient history of Languages, or that part of it of Aryan

ancestry, we pass to the modern, and find before us the different European languages belonging to the same great family, and spoken at the present day. From the Romans or Latins we have the modern *Romance* languages, Italian, French and Spanish; and from the Teutons or Germans, we have the Scandinavian languages spoken in Sweden, Norway, Denmark, and Iceland, as well as the German language spoken in Germany and Austria. Our English language, being partly Teutonic and partly *Romance*, bears a relation to each of these divisions.

The second great linguistic is the Semitic, including the languages of Syria, Arabia, and the Tigris and Euphrates countries.

The third division, the Hamitic, is represented by the Egyptians, and it is also thought that the ancient Chaldeans belonged to this race.

It is interesting to read of the patience and perseverance with which a knowledge of these ancient eastern languages has been acquired. I find it impossible, within the limit of this paper, to refer to many of the wonderful achievements performed by men who have devoted their lives to this great work. I must, however, draw attention to one interesting incident in connection with this subject.—

The knowledge of reading Egyptian hieroglyphics died out with the decline of Egypt, and the name became in time a synonym for anything mysterious. It was an interesting discovery that led to a considerable amount of light being thrown upon these mysterious characters. At the time of the expedition of the French to Egypt, under Napoleon, at the close of the last century, an engineer in digging for the foundation of a fort, near the Rosetta mouth of the Nile, discovered a stone about three feet long, on which were three inscriptions written one above the other. The lowest of the three was in Greek, the first in hieroglyphic, or the language of the priests and cultured classes, and the second in what was known as demotic, or the language of the common people. The stone, which, on account of the place of its discovery, is known as the "Rosetta Stone," was carefully preserved. Copies of the inscriptions were circulated among scholars

in European countries; and with the assistance of the Greek, and a slight knowledge of the demotic characters previously known, the hieroglyphic symbols were deciphered, the three inscriptions having been shown the similar in meaning. The inscription was an ordinance of the priests of Egypt, decreeing certain honors to Ptolemy Epiphanes on the occasion of his coronation, 196 B. C. Ptolemy Epiphanes was one of a Greek line of sovereigns in that country, and the inscription was written in the Greek language for the convenience of the mixed population of Egypt under its Greek rulers. By this means the alphabet of the hieroglyphics was made out, and a new flood of light thrown on the ancient history of Egypt. It is stated that the great work of deciphering was principally effected by the French savant Champollion.

In all parts of the world the human organs of speech are the same; their mode of action is the same; and therefore the sounds they are capable of producing are the same. These sounds, it is said, do not probably exceed one hundred, and all the languages of the world are formed out of this number, each nation adopting a comparatively small number to express its own ideas, and of which our own English claims forty one. The examination of the sounds of a language constitutes phonetics. Mr. Peile in his popular work on Philology, says: "Some sounds are more difficult than others. As a rule we find the same sounds altered in different ways in different languages. These two kinds of change produced in the beginning the differences of languages, which differences increased according as the languages once separated varied their forms still further, and also increased their stock of words by borrowing from different sources. As an example of the first kind of change let us take the sound of *k* (*c*) in Latin. In French it is changed into *Ch*; so *camera* becomes *chambre*, though sometimes the *a* may change afterwards into *i* or *e* as in *chien* (*canis*), *cheminée* (*caminus*). As an example of the rejection of sounds in a language, we can again compare the Latin and French. Taking the sound of *h* once more, from *habere* we have *avoir*. The French also disliked *p* or *b* in the middle of a word; so that

the Latin *ripa* became *rive*, and *avoir*, as already noticed, drops the *b* from *habere*."

In examining the history of language, therefore, we find from its elementary sounds what a multiplicity and variety has been produced. As mankind from the earliest times have been scattering and spreading from the original dwelling place of the human race, placing themselves under the various circumstances of climatic influences, which have produced such a variety of physical development; so likewise under ever changing conditions and necessities did their ideas vary with their surroundings, new thoughts being inspired as the boundaries of their domain were extended, and calling for expression in words or signs which the mother tongue failed to supply, but which the inventive genius of man created, in the natural effort to meet his wants, and discharge his duties as a social being. Thus we find that languages multiplied, and at the present day there are nine hundred known to science, according to Max Müller; whilst amongst savage nations, language is in a continual state of flux, and it is said that in America an Indian language does not last more than a generation; the change of vocabulary is so rapid, that a book when translated may be totally unintelligible to the children of those for whom the translation was made.

There are some countries in which the entire native population speak one language, as in Italy, Portugal, Denmark, Sweden and Norway. In other countries two, three, or even more are spoken by large bodies of the people, as in Great Britain, France, Holland, Spain, Belgium, Germany, Austria, Hungary, Russia, Switzerland, and the United States. In Switzerland three languages, the German, French and Italian are to some extent regarded as national languages; in all other countries one language only has the character of a national language, though in some cases, as in Belgium, Austria and Hungary, it is the mother tongue of a minority of the population.

The future aspect of the language question was recently discussed with considerable interest at Manchester, England, where a jubilee celebration of phonography was held last Sept. Several papers on phonetics were read at this

convention, as well as at the International Shorthand Congress held in London during the same month, at which were present representative delegates from Germany, France, Sweden, United States, Canada and the Australian Colonies, and even from distant Japan. At the Manchester Convention, a paper was read by M. W. E. A. Axon on "The Dominant Language of the Future." In this paper Mr Axon says: "The dream of a universal language, once a favorite idea of philosophers, has been abandoned, but it may be confidently asserted that the nearest approach to it is furnished by the English language. There was a time when Europe, in a certain sense, possessed a universal language; for Latin was the common medium for the thoughts of the portion of mankind to whom culture was then possible. Latin long retained its hold upon science; French became the vehicle by which diplomats concealed their thoughts; Spanish and French enterprise led to the extension of these tongues to the New World; and the colonising force of England planted in every corner of the globe, settlements of those who spoke, in a modified form at least, the language of Milton and Shakspeare." Mr Axon remarks that the great living languages are comparatively few, and presents quite an array of interesting statistics respecting several European languages, giving the following figures as representing their extension at the present day:

Portuguese is spoken by	14,000,000
Italian " "	29,000,000
French (estimate of Alliance Française)	50,000,000
Spanish	45,000,000
German	68,000,000

English—

By subjects of Victoria, 50 } In United States..... 50 }	100,000,000
---	-------------

In these figures the colonies of the different nations are taken into consideration. These calculations are based on statistics given by Alphonse de Candolle, in 1873, in connection with which the rate of the increase of population in the different countries is given, and from which Mr Axon calculates the increase during the last ten years as follows:—

Portuguese has risen from 14 to 15 millions; Italian from 28 to 29 millions; French from 41 to 50 millions; Spanish from 44 to 45 millions; German from 56 to 68 millions; and English from 80 to 100 millions. To this numerical advantage, Mr Thomas Watts, one of the greatest of English linguists, adds another, when he says: "The English language is essentially a medium language. In the Teutonic family it stands midway between the German and Scandinavian branches; and it unites, as no other language unites, the Romanic and Teutonic stocks, a circumstance which adapts it admirably for translation."

In all countries we have the classical languages—Greek and Latin—taught in universities and colleges. These languages hand down to us the highest development of ancient thought and law, but they have, to a considerable extent, lost the prominence they formerly occupied, the place of the Greek being to a certain degree taken by the modern languages, English, French and German, which at the present day are studied all over the world as the chief representatives of modern culture.

As a subject of instruction, the best educationists tell us, that languages afford an admirable discipline for the mind. By their study, the powers of analysis are enlarged, and practical habits of investigation and comparison cultivated. The analysis of words and sentences, the examination of idioms and modes of expression, and of the meaning of words in relation to the context, form an unequalled mental training. In the teaching of languages, it is recommended that the development of language in the education of the child should not be in advance of his mental growth. It should follow and accompany it. Intellectual development is retarded when the cultivation of speech is neglected; whereas foolish garrulity is produced if the power of speech be imprudently forced. The mother is the best teacher during the first stage of education; hence we have the common expression "mother tongue."

From a pedagogic point of view many educators urge the study of a cognate language with the native one, in order that the latter may be more thoroughly understood. We can look upon ourselves

as obeying this law in the Roman Catholic Schools of this city; for the English and French are cognate languages, especially in their Latin elements.

As teachers in this city, I think we can regard ourselves as engaged in teaching the two most useful modern languages, especially in our own Canada; and a few words with regard to method will, I think, be in place at the conclusion of this paper. In treating of this part of the subject I am considering our pupils learning, as a cognate language, either of the languages taught in our schools.

In the science of education we find it recommended to cultivate first the faculties of perception and observation, and afterwards those of the reflecting and reasoning powers. To accomplish this object the sciences of observation and classification such as zoology, botany, and mineralogy take precedence of those which require a more special application of the reflective or reasoning powers, such as physiology, natural philosophy, and astronomy. In looking over the part of the course of instruction in our schools, devoted to Language, I think the adoption of this principle is clearly to be seen. In the elementary grades we find the teacher recommended to give easy exercises, or translations of the names of common things, such as those of different parts of the body, of objects around, of things used, etc. By this means, after a short time a vocabulary of considerable extent is possessed by the memory, the ear and tongue are initiated into their respective duties, and the pupils' pronunciation is correctly trained. In the advanced grades we bring the higher faculties into play, and from the vocabulary still increasing, construct phrases and sentences, gradually acquiring a through knowledge of the principles of syntax, after which our pupils reach the grade of self-activity—an important goal in an educational career; for in the words of Sir William Hamilton: "The primary principle of education is the determination to self-activity—the doing nothing for the pupil which he is able to do for himself." At this stage our young linguists are prepared to be self-progressive. Furnished with dictionaries and other facilities, they are ready to make themselves familiar with the beauties of the

languages of England and France, and are prepared to go forth and take part in the battle of life, with a practical education, and faculties made keen by the study of two languages with which the history of their native land is so intimately associated.

LECTURE POUR TOUS.

HYGIENE

LA CALVITIE.

Les têtes chauves deviennent un trait de plus en plus marqué de la civilisation moderne. Il faut sans doute attribuer ce phénomène à l'activité nerveuse qui caractérise notre temps, car c'est spécialement dans les centres de population où le commerce et la culture intellectuelle arrivent au plus haut degré de pression, qu'il est apparent.

Une bonne moitié des hommes de quarante ans y est plus ou moins chauve. Certains physiologistes vont jusqu'à affirmer que le temps n'est pas éloigné où les Français, les Allemands et les Américains seront presque tous chauves.

La chute des cheveux a presque toujours pour origine une nutrition incomplète du follicule pileux, et cette anémie locale peut être due à un grand nombre de causes. En certains cas, par exemple dans la fièvre typhoïde, elle se produit subitement, et l'on voit d'un jour à l'autre la calvitie se manifester; mais ordinairement alors les papilles nerveuses du cuir chevelu, dont l'inaction avait amené ce défaut de nutrition, recouvrent bientôt leur énergie propre, et les cheveux repoussent.

Certaines maladies de la peau, l'acné, l'eczéma, l'érysipèle, peuvent aussi déterminer une calvitie temporaire ou permanente. En général, tout ce qui diminue l'énergie constitutionnelle est de nature

à éclaircir les cheveux. Il ne paraît pas pourtant que la calvitie de l'âge soit nécessairement associée avec un affaiblissement sensible des forces vitales. En beaucoup de cas, c'est une particularité qui fait son apparition vers l'âge de trente-cinq à quarante ans et se développe graduellement.

Mais la cause directe, l'insuffisance de de nutrition du cuir chevelu, est toujours la même. Cette insuffisance devient en quelque sorte constitutionnelle, de telle sorte que le bulbe pileux finit par s'oblitérer entièrement ; ses capillaires ont disparu, le follicule même ne se marque plus par la moindre dépression sur le cuir chevelu, et c'est ce qui lui donne cette espèce de luisant si remarquable que bien des gens sont portés à le croire artificiel.

On admet en général que la calvitie n'apparaît pas tant que le cuir chevelu contient une proportion suffisante de tissu grasseux ; ce serait l'explication du fait que les femmes ne perdent pas leurs cheveux d'aussi bonne heure que les hommes. Sur les côtés et à la région postérieure de la tête, aux points où s'attachent les muscles, il y a plus de tissu grasseux que sur le sommet du crâne ; aussi les cheveux y sont-ils encore épais alors que le sinciput s'est déjà dégarni.

Si les déperditions de tissu dans l'épuisement de cuir chevelu concourent à amener la calvitie, on peut admettre que tout ce qui tend à lui conserver sa consistance normale doit aider à sauver les cheveux. Il importe donc de soigner ce tissu quand il donne des signes de maladie et notamment de celle qui se manifeste par la formation sur l'épiderme de ces petites écailles analogues à du son, qu'on appelle communément des pellicules. Cette formation de pellicules est toujours aisée à arrêter, et la précaution peut suffire pour conjurer la chute des cheveux qui finirait généralement par en résulter.

(Extrait du *Manitoba*.)

LES COMMENCEMENTS DE QUELQUES ASTRONOMES CÉLÈBRES.

HANSEN simple horloger. On l'appelle un jour chez un savant pour y arranger une pendule. Obligé d'attendre quelque temps dans la bibliothèque, jusqu'à ce que le maître de la maison arrive, il prend au hasard un livre : c'est une géométrie. Le savant entre et le trouve plongé dans la lecture ; il lui prête le livre. Hansen le dévore, on lui en prête d'autres, dont Hansen jouit comme une jeune fille des romans défendus. Deux ans après, Hansen était, à trente ans, directeur de l'observatoire de Gotha, où il accomplit ses célèbres travaux sur le mouvement de la lune.

MADIER, lui, fut jusqu'à quarante-cinq ans maître d'écriture. Subitement, il lui passe par la tête de se faire astronome ; il obtient une place à l'observatoire privé de Beer (frère de Meyerbeer) où il dresse la carte de la lune. Bientôt après, il était placé par le gouvernement russe à la tête de l'observatoire de Dorpat où il resta jusqu'à sa mort, arrivée à l'âge de 83 ans.

BRUNHS, directeur de l'observatoire de Leipzig, mort récemment, avait été découvert par le grand Humboldt dans une sucrerie de Berlin et placé, grâce à lui, à l'observatoire.

LEVERRIER, mort directeur de l'observatoire de Paris, et qui s'occupa plus qu'aucun autre astronome du calcul des mouvements des planètes, se destinait à être ingénieur ; il devient employé de la régie et tout à coup découvre que la science du ciel était sa vocation. On sait que l'astronomie lui doit la planète Neptune, découverte dans le ciel par la puissance du calcul.

Le grand **HERSCHELL** était musicien dans un régiment hanovrien ; jusqu'à l'âge de quarante ans, jamais l'idée d'être astronome ne lui était venue. A ce moment, il voulut se procurer un télescope, et, comme il n'avait pas les moyens d'en

acheter un, il le construisit lui-même et découvrit ainsi Uranus. Nommé ensuite docteur à Oxford, il entra au service du gouvernement anglais, grâce auquel il put créer son télescope monstre. Il conquist alors le ciel jusque dans ses plus lointaines profondeurs, découvrant des nébuleuses, étudiant les étoiles doubles et les amas stellaires. (*Revue scientifique.*)

PORTRAIT DES CANADIENS.

(D'après Hocquart, 1737.)

Les Canadiens sont naturellement grands, bien faits, d'un tempérament vigoureux. Comme les arts n'y sont point gênés par les métiers et que dans les commencements de l'établissement de la colonie, les ouvriers étaient rares, la nécessité les a rendus industriels; généralement les habitants des campagnes manient tous adroitement la hache. Ils font eux-mêmes la plupart des outils et des ustensiles de labourage, bâtissent leurs maisons, leurs granges; plusieurs sont tisserands, font de grosses toiles et des étoffes qu'ils appellent droguet, dont ils se servent pour se vêtir eux et leurs familles. Ils aiment la distinction et les caresses, sont extrêmement sensibles au mépris et aux punitions. Tous sont attachés à la religion.

Les Canadiennes sont spirituelles, ce qui leur donne de la supériorité sur les hommes dans presque tous les états. Les gens de la campagne n'entreprennent et ne concluent rien de quelque conséquence sans leur avis et leur approbation. Beaucoup de femmes de négociants gouvernent les affaires de commerce de leurs maris; ces derniers, pour la plupart, sont peu ou ne sont point distraits par le jeu et les autres amusements. Les femmes d'officiers, en général, aiment la dissipation; les maisons du général et de l'intendant sont souvent leur rendez-vous d'assemblée. Elles sollicitent, comme

elles le font partout, pour leurs maris, leurs enfants, leurs parents; mais on n'en connaît point dont l'ascendant ait fait commettre des injustices ou quelque chose de contraire au service du Roi, quoiqu'il s'en trouve auxquelles le public attribue un crédit qu'elles n'ont point.

VARIÉTÉS.

—D'après les derniers rapports du bureau des statistiques, à Washington, il y avait l'année dernière, aux Etats-Unis, 72,000,000 à peu près d'arpents de terre semés en blé; la récolte a été de 1,456,000,000 de minots de blé, d'une valeur de \$309,000,000.

—L'année 1887 a vu construire aux Etats-Unis plus de chemins de fer que dans aucune des années précédentes. Il n'a pas été construit moins de 364 lignes nouvelles, dont tous les Etats ont eu leur part, excepté le Vermont, le Connecticut, le Rhode-Island et le Nevada. L'étendue des nouvelles voies ouvertes est évaluée à 12,000 milles, dont plus de la moitié dans la région centrale, à l'ouest du Mississipi, comprenant le Kansas, le Texas, le Nebraska, le Colorado, le Dakota et le Montana. On évalue à \$25,000 par mille le coût des nouvelles lignes, y compris le matériel d'exploitation, de sorte que les dépenses d'établissement pendant l'année se sont élevées à environ \$325,000,000. Cet énorme capital a eu une influence considérable sur le mouvement général des affaires et sur la situation financière du pays; il a fourni des moyens d'existence à 65,000 ouvriers. L'étendue totale des chemins de fer des Etats-Unis est évaluée à 150,000 milles.

CONDITIONS D'ABONNEMENT :

Le prix d'abonnement est **D'UN DOLLAR** ou de **DEUX DOLLARS** par an payables d'avance. Ceux qui paieront cette dernière somme recevront en prime un magnifique volume, relié en toile, des "Œuvres complètes de l'abbé H. R. Casgrain."

Nous espérons que, vu les sacrifices considérables que nous avons dû faire pour l'impression et la publication du présent journal, tous les instituteurs et institutrices se feront un devoir de nous expédier le plus tôt possible le prix de leur abonnement.

C. O. BEAUCHEMIN & FILS, Editeurs-Propriétaires,
Nos 256 et 258, rue St-Paul, Montréal